ECLAIRAGE PUBLIC

AUDIT ÉCLAIRAGE PUBLIC





L'audit d'éclairage public est une étape préalable à la mise en œuvre d'un projet SEVE. Il permet d'acquérir une connaissance précise du patrimoine de la collectivité. Il requiert une réelle expertise technique.

COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

À travers sa centrale d'achat, la FDE 62 vous donne accès à des prestations d'audits d'éclairage public. La FDE 62 a sélectionné des bureaux d'études. L'un de ces bureaux d'études prend en charge l'analyse de votre patrimoine.

La FDE 62 accompagne financièrement la réalisation de l'audit.

Generale d'achat ?

La collectivité doit adhérer gratuitement à la centrale d'achat de la FDE 62 pour pouvoir bénéficier de ses accords-cadres.

Financement

- 70% de subvention
- 20% à la réalisation de l'audit
- 50% au tiers de la rénovation du parc vétuste dans les deux ans.

Les objectifs

- Identifier la vétusté du parc et son potentiel d'économie
- ☑ Identifier les opérations réalisables
- ☑ Hiérarchiser des travaux
- ☑ Estimer l'enveloppe budgétaire

L'intérêt de la collectivité

- ☑ Une procédure simplifiée
- ✓ Des bureaux d'études identifiés
- Un prix « négocié » à l'échelle du Pas de Calais (par lots géographiques)

Bon à savoir

- ☑ L'audit d'éclairage public conforme au Cahier des Charges de la FDE 62 vous permet d'accéder à l'accompagnement SEVE (Suppressions des Eclairages Vétustes pour l'Environnement).
- L'accompagnement des audits hors centrale est conditionné au respect du cahier des charges de la FDE 62.

♥ Vos interlocuteurs

CONSEILLERS EN ÉNERGIE SUR UN TERRITOIRE

■ Communautés de Communes / Communautés d'Agglomération :

Boulonnais: 06 71 59 13 09 / 07 87 72 11 42

Calaisis: 07 88 91 10 59

Campagnes de l'Artois : 06 80 83 19 20

Desvres Samer : 06 71 59 13 09 / 07 87 72 11 42 **Lens Lievin :** 06 78 72 01 21 / 06 38 26 69 20

Pays d'Opale : 07 88 91 10 59 **Région d'Audruicq :** 07 88 91 10 59

7 Vallées : 06 71 92 55 38 **Ternois :** 07 86 15 94 27

Terre des 2 caps : 06 71 59 13 09

CONSEILLERS EN ÉNERGIE

■ Autres communes :

Antoine Brégeaud : 06 86 80 32 83 antoine.bregeaud@fde62.fr

Thibaut Dejaigher: 06 30 92 75 28 *thibaut.dejaigher@fde62.fr*

Ludovic Fournier : 06 45 01 44 02 *ludovic.fournier@fde62.fr*